

ASRDLF 2013 Mons 08-11 juillet 2013

Session spéciale S4: *Patrimoine culinaire et territoires*

coordonnée par :

Christian Barrere - Université de Reims Champagne Ardenne & **Marie-Claude Pichery** - Université de Bourgogne

L'analyse des relations entre culture, patrimoine et savoirs et de leurs effets sur le développement des territoires, que propose le 50ème colloque de l'ASRDLF, doit tenir compte des multiples aspects des patrimoines. Pourtant, l'étude du patrimoine est généralement réduite à celle des patrimoines nobles, tels les patrimoines monumentaux, considérés comme le coeur des patrimoines culturels et objets de la plupart des politiques culturelles. Cependant, l'élargissement récent de la notion de patrimoine remarquable, sous l'influence de la démarche Unesco de labellisation, à des patrimoines immatériels, cristallisation de cultures matérielles, met l'accent sur le rôle d'autres patrimoines comme les patrimoines culinaires. La prise en compte de l'œnotourisme ou du tourisme gastronomique, quand l'industrie du tourisme est la première industrie au monde en termes de chiffre d'affaires et offre plus de deux cent millions d'emplois, conduit à s'intéresser au rôle de ces derniers. Plus largement l'interprétation de cuisines nationales, régionales ou locales comme patrimoines culturels spécifiques, inscrits dans l'histoire et la géographie, permet de questionner leur rapport aux territoires. Qu'ils soient à la source de gastronomies populaires ou élitistes, ces patrimoines culinaires se sont constitués comme actifs spécifiques, dans des territoires donnés, dans des conditions spécifiques, se sont développés à partir de ces territoires, s'en nourrissant et contribuant, là encore sous des formes spécifiques, à leur développement, s'en sont éventuellement détachés. L'étude de la relation patrimoines culinaires - territoires nous paraît alors susceptible d'apporter des enseignements originaux pour l'analyse plus générale du développement des territoires. Des territoires déterminés, nations, régions, localités, donnent naissance, dans des conditions particulières, à des cuisines spécifiques qui se perpétuent et se cristallisent en patrimoines. Elles donnent souvent naissance à des gastronomies, qu'il s'agisse de gastronomies populaires et régionales comme dans le cas de la cuisine sicilienne ou de celle du Sud-Ouest, ou de gastronomies élitistes, comme dans le cas de la gastronomie française d'origine aristocratique, développée par la société de Cour et ensuite pérennisée. L'objet de la session est d'interroger les multiples aspects du lien territoires - patrimoines culinaires. On s'intéressera notamment aux questions suivantes :

- la définition et la spécification des patrimoines culinaires et gastronomiques,
- le rôle des territoires dans la constitution des patrimoines culinaires et la dimension territoriale de ces patrimoines,
- les stratégies territoriales, anciennes et nouvelles, de patrimonialisation culinaire et le rôle des acteurs, privés et publics, dans ces processus,
- la concurrence des patrimoines culinaires, leur exportation, l'ouverture des cuisines à des patrimoines étrangers et le multi-culturalisme,
- les formes organisationnelles générées par les patrimoines culinaires, la question des districts gastronomiques,
- les effets sur le développement local des patrimoines culinaires et notamment gastronomique.

Proposition de communication :

Délai d'envoi des propositions de communication : 1^{er} mars 2013

Avis du comité scientifique : 20 avril 2013

Envoi du texte complet : 1^{er} juin 2013

Modalités d'envoi :

Les envois des propositions de communication s'effectueront directement en ligne par les participants (cf site du colloque : <http://www.asrdlf2013.org>). Lors de la soumission de proposition de communication, les participants devront spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de cette session.

Publication :

La publication d'une sélection de communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par au moins un des auteurs.

Contact :

Christian Barrere - Professeur - Université de Reims Champagne Ardenne

E-mail : christian.barrere@gmail.com